

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Alain POULET  
Date de convocation : 08 avril 2026

Nombre de Membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Secrétaire de séance : Magali ARNAUD

Noms des conseillers	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIRS A
Alain POULET			
Nathalie DEPARIS			
Janick MANSANET			
Magali ARNAUD			
Christian LADAVIERE		X	Janick MANSANET
Catherine LIROLA			
Sébastien SOUTRENON			
Isabelle POISSON			
Jean-Michel VALLOT			
Hélène CALVETTI			
Alexandre CHAZOT			
Véronique FAVRE			
Quentin MARRON			
Fanny FRECEON		X	Magali ARNAUD
Laurent GAMET			

- Approbation du compte rendu du 01 Avril 2026  
Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

➤ **Présentation et vote des budgets primitifs 2026 :**

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif de la commune 2026 selon les montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	1 158 435.72 €	1 158 435.72 €
Section d'Investissement	500 472.70 €	500 472.70 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte le budget primitif 2026 de la commune à l'unanimité,**

**AUTORISE** le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes :

- ✚ Fonctionnement : 7.5% des dépenses réelles
- ✚ Investissement : 7.5% des dépenses réelles

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif d'assainissement 2026 selon les montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'Exploitation	307 652.71 €	307 652.71 €
Section d'Investissement	447 227.36 €	447 227.36 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte le budget primitif 2026 d'assainissement à l'unanimité,**

**AUTORISE** le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes :

- ✚ Fonctionnement : 7.5% des dépenses réelles
- ✚ Investissement : 7.5% des dépenses réelles

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2026 Vente de Chaleur selon les montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'Exploitation	38 600,00 €	38 600,00 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte le budget primitif 2026 vente de chaleur à l'unanimité,**

### **Vote des taux d'imposition pour 2026**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**DÉCIDE** de ne pas appliquer d'augmentation des taux d'imposition pour 2026

**DÉCIDE** donc d'appliquer les taux suivants :

- ✚ Taxe foncière sur terrain bâtis (TFPB) : 29,13 %
- ✚ Taxe foncière sur terrain non bâtis (TFPNB) : 45,78 %
- ✚ Taxe d'habitation (TH) : 10,47 %

### **➤ Points divers**

La commission fleurissement et les agents municipaux à pied d'œuvre pour le maintien de sa fleur du label villes et villages fleuris en 2026. Finalisation du dossier avant la pré-visite le 22 mai 2026.

Commission Communication

Le P'tit Roisaire est en cours de création. La commission se réunit le mercredi 22 avril pour finaliser les textes. A noter que la fête de la musique n'aura pas lieu cette année.

Pilat Propre aura lieu cette année le même jour que la Fête de la Nature : le 22 mai 2026. Rendez-vous devant la Porte Ouverte à 18h00.

Séance levée à **21h30**.

Prochain conseil le jeudi 30 avril 2026.